

gouvernement des États-Unis sur plusieurs fonctions techniques, connues sous le nom d'IANA (Autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet). Ces fonctions sont critiques pour le bon fonctionnement de l'Internet. Il propose également des mesures pour renforcer la responsabilité de l'ICANN en tant qu'organisation complètement indépendante.

«La communauté Internet s'est acquittée de sa mission avec un dévouement remarquable parce que nous savons à quel point il est important que la transition de la supervision des fonctions IANA puisse avoir lieu », a indiqué Alissa Cooper, présidente du Groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (ICG), qui a coordonné la mise au point de la proposition de transition. «Une fois que la proposition prendra effet, les internautes du monde entier profiteront de la stabilité et de la sécurité de l'Internet ainsi que des améliorations apportées aux mécanismes redditionnels de la gouvernance de l'Internet. » Si le plan est approuvé par le Gouvernement des États-Unis, sa mise en œuvre devrait s'achever avant l'expiration du contrat entre la NTIA et l'ICANN en septembre 2016.

La rencontre de Marrakech a connu également l'annonce de l'ouverture dans les prochaines semaines du premier bureau de liaison de l'ICANN en Afrique et qui sera basé à Nairobi, au Kenya.

La HACA a été représentée à cet événement par M. J. E. Naji Directeur Général de la communication audiovisuelle et MM. Med Hammouda, Med Ouhaddou, Oualid Abbassi du Département infrastructures technique et veille technologique ; Yassir Elmorabit et Hamza Tamouh de l'Unité Informatique.

A propos de l'ICANN

L'ICANN a été fondée en 1998 et rassemble, au sein d'un partenariat à but non lucratif, des personnes du monde entier qui œuvrent au maintien de la sécurité, de la stabilité et de l'interopérabilité d'Internet. Elle encourage la concurrence et développe des politiques d'identifiants Internet uniques.

ICANN est chargé notamment de l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet. C'est un organisme à but non lucratif responsable de la sécurité, la stabilité et la coordination mondiale du système d'identificateurs uniques de l'Internet. En ce qui concerne les noms de domaine de premier niveau, l'ICANN délègue en pratique la commercialisation des noms de domaines, comme par exemple à VeriSign pour les domaines .com et .net ou à l'ANRT pour le domaine .ma.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>